



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E136361

VALABLE JUSQU'AU 06/07/2026

ÉDITÉ LE

05/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2009

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 02/02/2023  
8 000

Raison sociale : MAISON ET TRAVAUX YANNICK BONNEAU

39 RUE GAMBETTA  
17700 SURGERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHELLE 2009B00561

Téléphone : 05 46 01 69 98

Fax :

Portable : 06 61 58 24 60

Siret : 513 097 782 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5401917

Site Internet :

E-mail : maisonetravaux17700@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 55751269

Responsabilité légale :

BONNEAU VALERIE CO-GÉRANT / BONNEAU YANNICK GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 55751269

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	12/09/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	06/07/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	22/05/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/11/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	14/09/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/11/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.